

## Schéma routier départemental

L'assemblée départementale a approuvé les 13 et 14 décembre 2012 le schéma routier qui propose les principaux projets d'investissement à mener dans les années à venir, ainsi qu'un programme pluriannuel d'opérations devant concourir à l'amélioration de la sécurité sur les routes départementales.

Après plus de trois ans de mise en œuvre, le Département a estimé nécessaire d'en tirer un premier bilan et d'examiner son actualisation pour tenir compte de l'évolution du contexte général, du trafic et de l'accidentalité.

Ainsi, la mise à jour du schéma routier permet d'ajuster la liste des aménagements à inscrire en tenant compte des contraintes budgétaires et des enjeux routiers liés au développement du territoire.

Les enjeux et objectifs du Schéma routier restent identiques à savoir :

Les enjeux	Les objectifs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Sécuriser les déplacements des usagers</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Aménager les secteurs accidentogènes</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Faciliter les déplacements quotidiens</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Résorber les points de congestion</li><li>➤ Inciter au covoiturage</li><li>➤ Faciliter le rabattement vers les gares</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagner le développement des territoires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Adapter les caractéristiques du réseau au trafic</li><li>➤ Améliorer la desserte des territoires en développement</li><li>➤ Favoriser l'accès au réseau autoroutier</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Préserver l'environnement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Réduire les nuisances sonores</li></ul>

L'ensemble des opérations d'infrastructures a été scindé en deux catégories de projets :

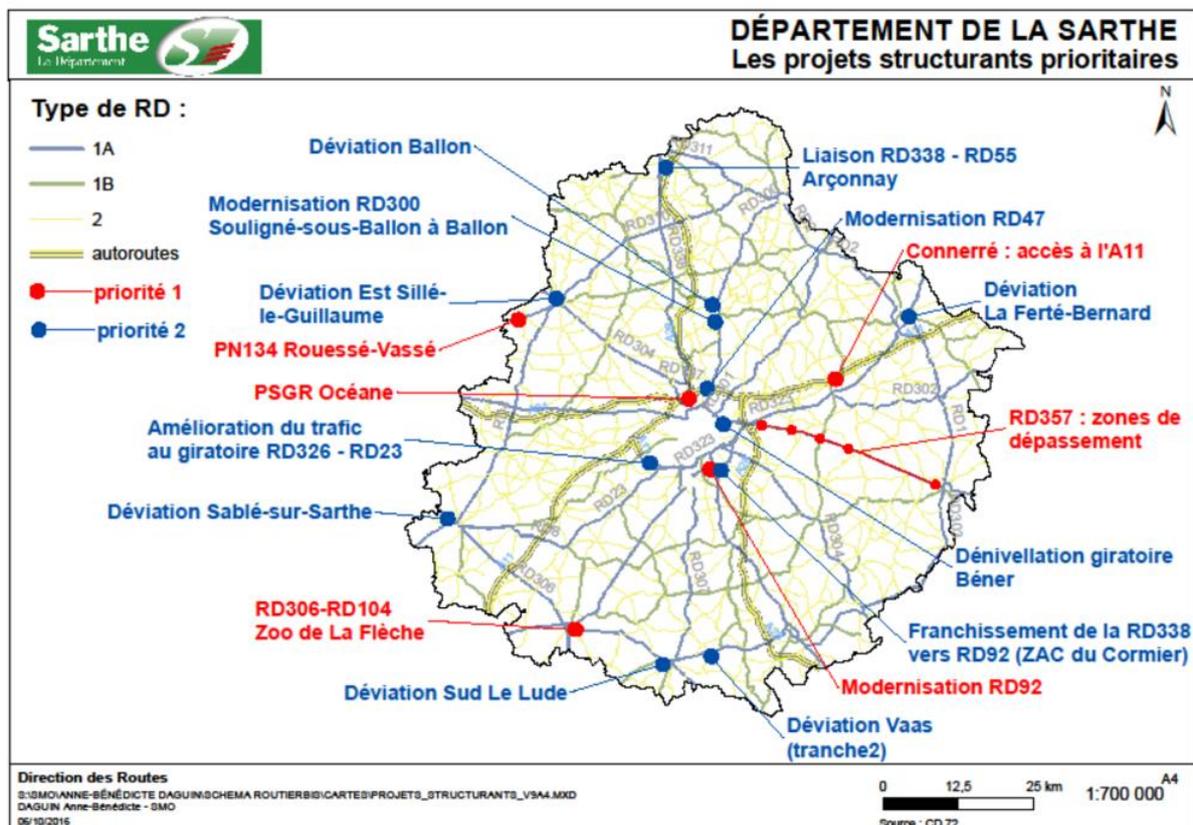
- le plan pluriannuel d'investissement concernant les projets structurants, les mises hors gel d'itinéraires et les modernisations et renforcement d'itinéraires ;
- un programme d'opérations de sécurité.

Ce document a été examiné lors de la session du 16 décembre 2016.

## 1. Les projets structurants

Les projets structurants en priorité 1 sont les suivants :

N°	Libellé succinct du projet	Descriptif sommaire de l'aménagement	Inscription au précédent schéma	Charge nette en M€
1	Accès au zoo de La Flèche	Accès au Zoo de La Flèche (RD 104) pour ce qui est de la fin de l'opération déjà réalisée. Il reste un carrefour giratoire à construire sur la route du Lude (RD 306) et à terminer l'aménagement de la RD 104 dans sa zone urbanisée.	P 2	1 M€
2	Dénivellation du giratoire de l'Océane	Dénivellation du giratoire de l'Océane sur la RD 338 par des passages à gabarits réduits sous l'axe Le Mans-Alençon (RD 338) afin de désengorger les accès depuis l'A11 et la zone commerciale.	P 2	3,4 M€
3	Modernisation de la RD 92	Poursuite de la modernisation de la RD 92 à l'intérieur du grand circuit des 24 Heures, entre les carrefours giratoires de Beauséjour et du Cormier sur la commune de Mulsanne.	P 2	2,6 M€
4	Suppression du PN 134	Suppression du passage à niveau de la RD 310 à Rouessé-Vassé, qui fait déjà l'objet d'une inscription au protocole régional de suppression des PN.	P 1	0,8 M€
5	Création de zones de dépassement sur la RD 357 Est.	Création de zones de dépassement, sur la RD 357 (Le Mans – Saint-Calais) pour améliorer la fluidité du trafic.		5,4 M€
6	Projet global d'accès à l'Autoroute A11 à Connerré	Projet global d'accès à l'autoroute A 11 à Connerré qui comprend la réalisation du diffuseur autoroutier par la société Cofiroute et la construction, par le Département, d'une liaison nouvelle entre la route de Paris (RD 323) et ce diffuseur.	P 2	9,8 M€
			Montant total	<b>23 M€</b>

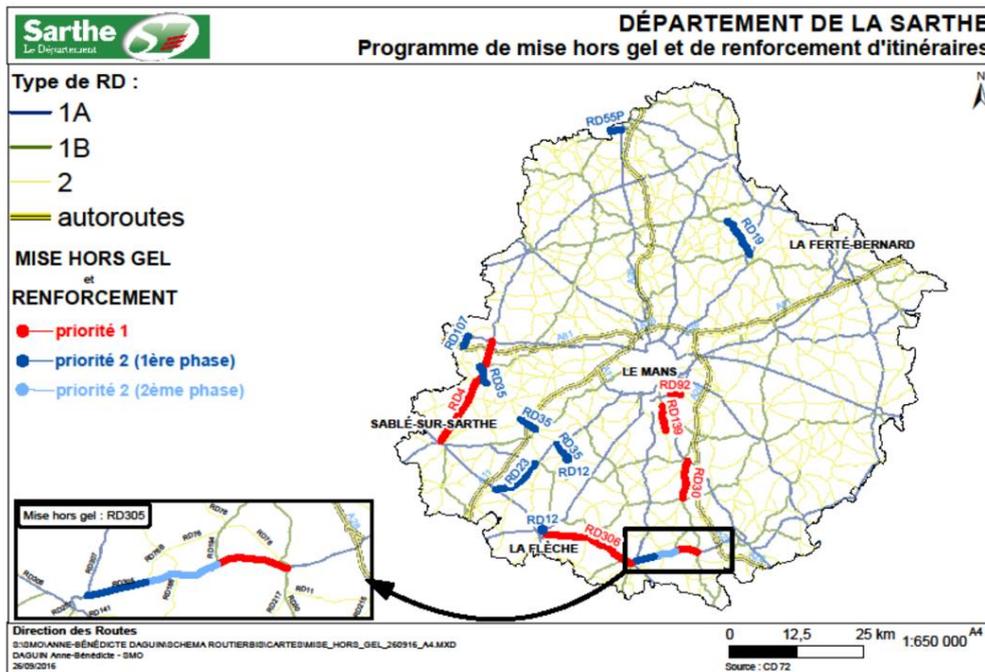


**Les projets structurants en priorité 2 sont les suivants :**

N°	Libellé succinct du projet	Descriptif sommaire de l'aménagement	Inscription au précédent schéma	Charge nette en M€
1	Modernisation de la RD 300	Poursuite de la modernisation de la RD 300 entre Marmers et Le Mans, section Ballon - Souigné-sous-Ballon.		2,09 M€
2	Déviations de Vaas	Poursuite de la déviation de Vaas dont les travaux ont débutés en 2011, sur la RD 305. Pour la deuxième phase de travaux, de la RD 30 à la RD 305 vers Château-du-Loir.	P 1	2,5 M€
3	Déviations Sud du Lude	Création de la déviation de la RD 306, au sud de l'agglomération du Lude sur l'axe interrégional Laval - Tours.	P 2	6,3 M€
4	Dénivellation du giratoire de Béner	Dénivellation du giratoire de Béner afin de relier les RD 313 et RD 314 et d'améliorer la fluidité du trafic.		9,4 M€
5	Liaison RD 338 RD 55 à Arçonnay	Création d'une liaison entre la RD 338 et la RD 55 à Arçonnay participant ainsi à la déviation d'une zone périurbaine.		2,34 M€
6	Modernisation de la RD 47	Modernisation de la RD 47 entre la rocade du Mans et Neuville-sur-Sarthe (traitement des intersections).	P 2	1,1 M€
7	Amélioration du trafic routier au carrefour giratoire entre la RD 23 et la RD 326	Création d'une voie de raccordement (shunt de La Suze vers Arnage) et élargissement d'une bretelle d'entrée (sens Arnage vers La Suze) de manière à améliorer la fluidité du trafic routier au niveau du carrefour giratoire.		0,6 M€
8	Déviations de Sablé-sur-Sarthe	Création de la déviation de l'agglomération de Sablé-sur-Sarthe (RD 306 – RD 309).	P 2	46 M€
9	Déviations de la Ferté-Bernard	Création de la déviation de l'agglomération de La Ferté-Bernard sur la RD 323 (route de Paris)		18,4 M€
10	Déviations Est de Sillé-le-Guillaume	Création de la déviation Est de l'agglomération de Sillé-le-Guillaume entre la RD 304 et la RD 310.		9,6 M€
11	Déviations de Ballon	Création de la déviation (Ouest) de l'agglomération de Ballon sur la RD 300.		8,6 M€
12	Franchissement de la RD 338 par la RD 92 au niveau de la ZAC du Cormier	Création d'un passage inférieur sur la RD 338 au niveau de la ZAC du Cormier, permettant la continuité de la RD 92 afin d'améliorer la fluidité du trafic routier et de permettre le maintien du trafic sur la RD 92 pendant les manifestations sportives sur le grand circuit des 24 H.		8,5 M€
			Montant total	<b>115,43 M€</b>

Les 6 projets structurants de priorité 1 représentent une charge nette pour le Département de 23 M€ et les 12 projets structurants de priorité 2 représentent un montant de 138 M€.

## 2. Les mises hors gel, les modernisations et renforcements d'itinéraires



Les projets de modernisation ou renforcements d'itinéraires en priorité 1 sont les suivants :

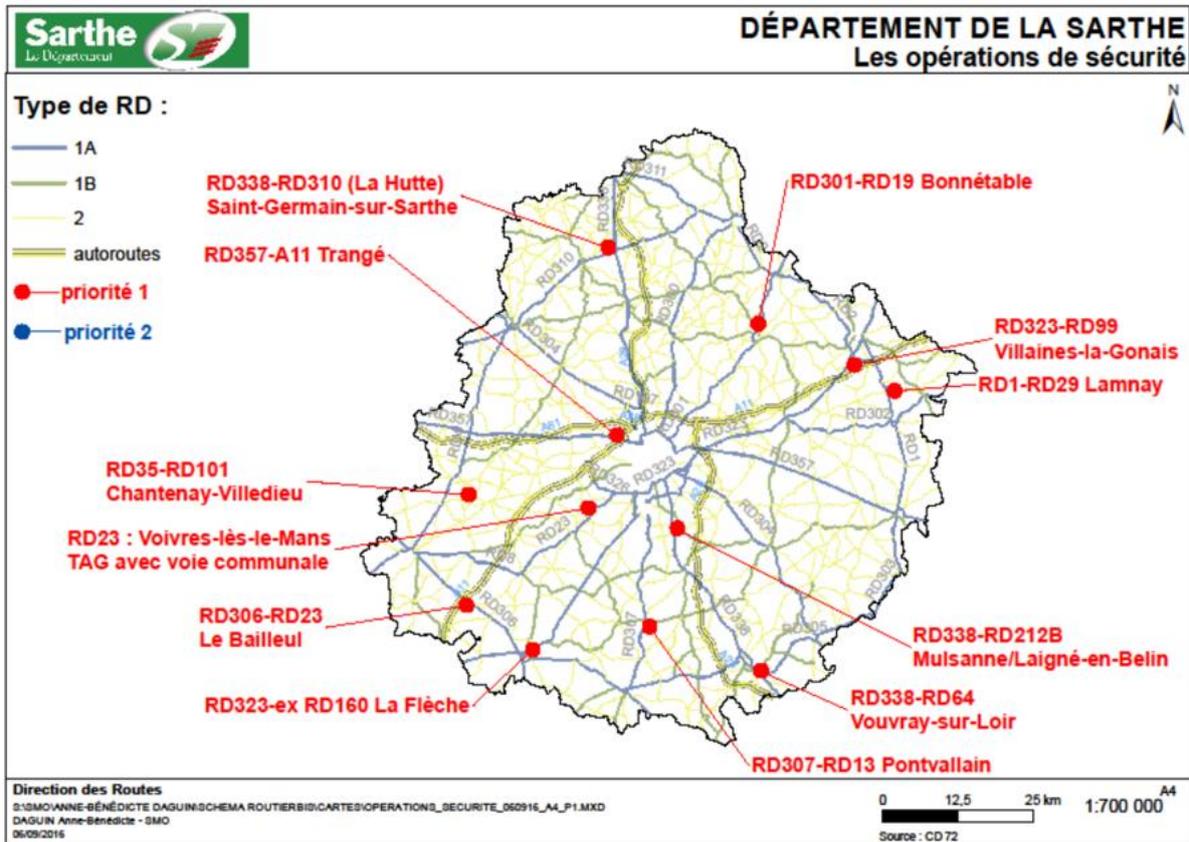
N°	RD	Descriptif sommaire de l'opération	Inscription au précédent schéma	Charge nette en M€
1	RD 306	Renforcement de la RD 306 entre Le Lude et La Flèche		1,25 M€
2	RD 92	Modernisation de la RD 92 de Ruaudin à la RD 338		0,42 M€
3	RD 139	Modernisation de la RD 139 entre Laigné-en-Belin et la RD 140		0,47 M€
4	RD 4	Renforcement de la RD 4 entre Sablé-sur-Sarthe et la RD 357	P 2	1,84 M€
5	RD 30	Renforcement de la RD 30 de Mayet à Écommoy		0,92 M€
			<b>Total P1:</b>	<b>4,90 M€</b>

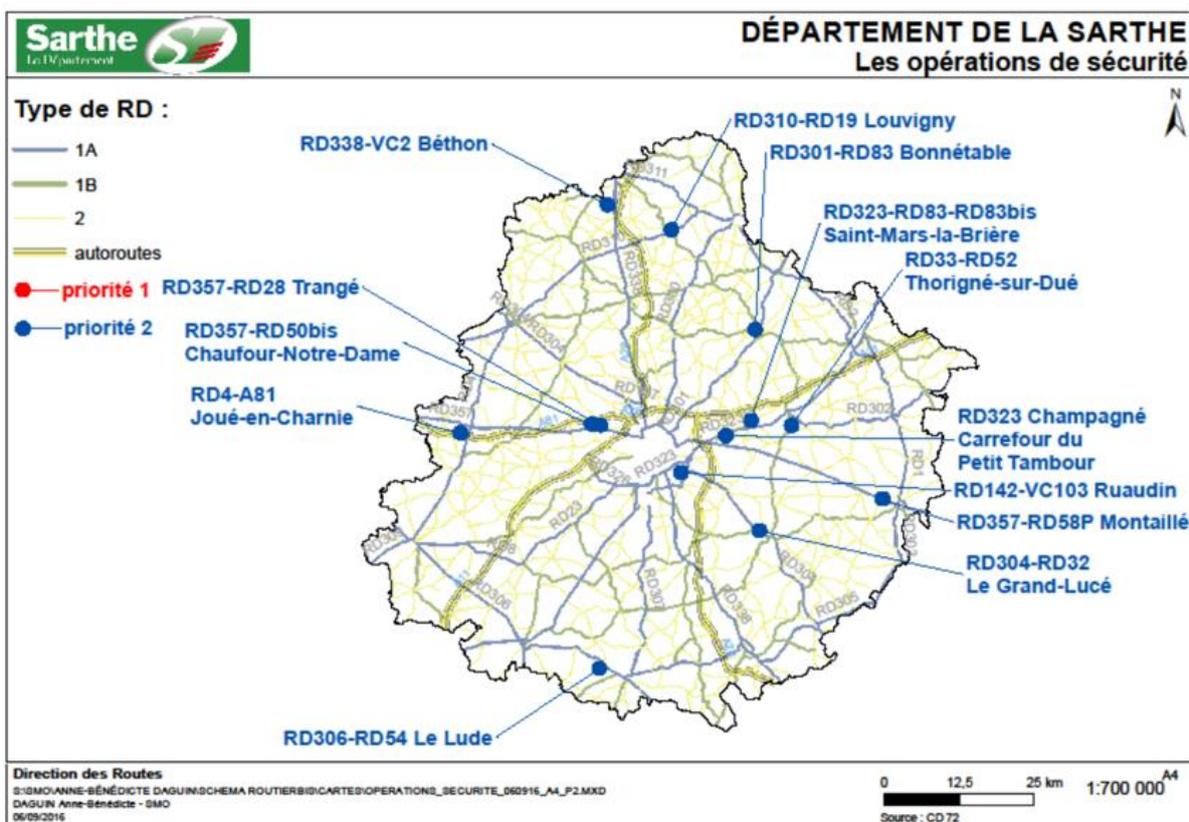
Les projets de modernisation ou renforcements d'itinéraires en priorité 2 sont les suivants :

N°	RD	Descriptif sommaire de l'opération	Inscription au précédent schéma	Charge nette en M€
1	RD 35	Modernisation de la RD 35 entre Brulon et Chevillé (section 1 : du PR 6+800 au PR 7+450) (*)		0,11 M€
2	RD 35	Modernisation de la RD 35 entre Brulon et Chevillé (section 2 : du PR 7+600 au PR 8+600) (*)		0,11 M€
3	RD 12	Renforcement de la RD 12 en agglomération de Mézeray		0,18 M€
4	RD 35	Modernisation de la RD 35 entre Tassé et Noyen-sur-Sarthe		0,70 M€
5	RD 12	Renforcement de la RD 12 à La Flèche		0,67 M€
6	RD 23	Renforcement de la RD 23, de la RD 306 (le Bailleul) à la RD 8 (Malicorne)		0,58 M€
7	RD 55p	Modernisation de la RD 55p à Arçonnay	P 2	0,83 M€
8	RD 35	Modernisation de la RD 35 en agglomération de Mézeray		0,07 M€
9	RD 107	Renforcement de la RD 107 à Saint-Denis-d'Orques		0,20 M€
10	RD 19	Renforcement de la RD 19 (première phase : du PR 8+000 au PR 15+700)		0,45 M€

Le montant total des projets en priorité 2 est de 3.9 M€.

### 3. Les opérations de sécurité





Le montant total de ces projets en priorité 1 et 2 est de 7,85 M€.

***Synthèse : (en charge nette pour le Département)***

Priorités	Projets structurants	Mises hors gel	Renforcements d'itinéraires	Programme d'opérations de sécurité	Charge nette en M€
Priorités 1	23 M€ (*)	0,63 M€	4,90 M€	2,15 M€	30,68 M€
Priorités 2	115,43 M€	1,81 M€	3,90 M€	5,70 M€	126,84 M€
Total :	<b>138,43 M€ (*)</b>	<b>2,44 M€</b>	<b>8,80 M€</b>	<b>7,85 M€</b>	<b>157,52 M€</b>